

DEC123183DR01

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur François BARATTE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8167 intitulée Orient et Méditerranée, textes – archéologie - histoire**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8167, intitulée « Orient et Méditerranée, textes – archéologie – histoire », dont le directeur est Monsieur Jean-Claude CHEYNET ;

**Vu** la décision n° DEC105141INSHS du 16 décembre 2010 portant nomination de Monsieur François BARATTE aux fonctions de directeur adjoint, et Mesdames Véronique BOUDON-MILLOT, Françoise MICHEAU et Dominique VALBELLE aux fonctions de directrices adjointes de l'unité UMR 8167, intitulée « Orient et Méditerranée, textes – archéologie – histoire », à compter du 21 janvier 2010 ;

**Vu** la décision n° DEC111374INSHS du 20 janvier 2012 portant nomination de Madame Françoise BRIQUEL-CHATONNET aux fonctions de directrice adjointe de l'unité UMR 8167, intitulée « Orient et Méditerranée, textes – archéologie – histoire », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur François BARATTE, Directeur adjoint, Professeur des universités classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François BARATTE, délégation est donnée à Madame Véronique BOUDON-MILLOT, Directrice adjointe, Directrice de recherche 2<sup>ème</sup> classe aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique BOUDON-MILLOT, délégation est donnée à Madame Françoise BRIQUEL-CHATONNET, Directrice adjointe, Directrice de recherche 1<sup>ère</sup> classe aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise BRIQUEL-CHATONNET, délégation est donnée à Madame Françoise MICHEAU, Directrice adjointe, Professeur des universités classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 5**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise MICHEAU, délégation est donnée à Madame Dominique VALBELLE, Directrice adjointe, Professeur des universités classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 6**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Dominique VALBELLE, délégation est donnée à Madame Carole EVENO, Technicienne de la recherche classe normale aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 7**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 8**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 11 décembre 2012

Le Directeur d'unité  
Jean-Claude CHEYNET